

PIECES A JOINDRE POUR UNE DEMANDE DE CARTE GRISE

Nouvelle immatriculation :

- Imprimé demande d'immatriculation (signature obligatoire)
- Carte nationale d'identité (en cours de validité) ou permis de conduire
- Certificat de cession du véhicule (original)
- Carte grise barrée, signée par le ou les titulaire(s) de la carte grise avec la mention « vendu le.... »
- PV contrôle technique de moins de 6 mois pour les véhicules de plus de 4 ans
- 1 justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) (Pas de facture de VEOLIA)
ATTENTION : si hébergé, dossier complet
- 1 chèque de paiement (joindre la CNI de l'émetteur du chèque)

Changement de domicile :

- Imprimé demande d'immatriculation (signature obligatoire)
- Carte grise
- CNI du demandeur (en cours de validité) ou permis de conduire
- 1 justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) (Pas de facture de VEOLIA)
ATTENTION : si hébergé, dossier complet
- PV contrôle technique en cours de validité (- de 2 ans)
- 1 chèque de paiement de 2,76 € (gratuit pour SIV) (joindre la CNI de l'émetteur du chèque)

Duplicata :

- Imprimé demande de duplicata
- Déclaration de perte visée par la Mairie ou vol visée par la Gendarmerie
- CNI du demandeur (en cours de validité) ou permis de conduire
- 1 justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) (Pas de facture de VEOLIA)
ATTENTION : si hébergé, dossier complet
- PV du contrôle technique en cours de validité (- de 2 ans)
- 1 chèque de paiement (joindre la CNI de l'émetteur du chèque)

ATTENTION : POUR LES PERSONNES HEBERGÉES, NE PAS OUBLIER DE JOINDRE :

- Document fourni par l'hébergeant attestant sur l'honneur la résidence du demandeur à son domicile,
- Photocopie pièce d'identité du demandeur (en cours de validité),
- Photocopie pièce d'identité (en cours de validité) et justificatif de domicile de l'hébergeant,
- Photocopie document officiel montrant la réalité de la résidence du demandeur au domicile de l'hébergeant (feuille d'imposition, attestation de sécurité sociale, titre d'allocation familiales, documents de l'ANPE, facture portable, RIB, assurance voiture, etc.)